



ANDRÉ
BOULLOCHE
LYCÉE PROFESSIONNEL - CFA
Formations de l'Habitat & de l'Énergie.

CAP

PEINTRE APPLICATEUR DE REVETEMENT (PAR)

FORMATION sous
STATUT MIXÉ choisi

Prépare au métier de Peintre en Bâtiment, pour être un professionnel dans la finition d'une construction ou d'une réhabilitation de bâtiment. L'activité participe aux fonctions de décoration, de protection, d'isolation thermique et de restauration des éléments du bâtiment (plafond, murs, boiseries, sol ...). L'ouvrier professionnel **PAR** intervient en intérieur de locaux et en extérieur, notamment sur façade.



Recrutement & accès à la formation



Le recrutement :

Le recrutement de la section est à 15 élèves. L'accès en 1^{ère} année CAP PAR s'effectue à l'issue de 3^{ème}.

L'accès direct en Terminale CAP PAR est possible suite à un autre CAP du secteur Bâtiment.

Les deux années de formation peuvent s'effectuer au choix :

- soit tout scolaire sur deux ans
- soit par apprentissage en année de Terminale, sur avis du conseil de classe et à la condition d'un contrat en entreprise.

Le temps de formation

Sous statut scolaire, le temps de formation, sur les 2 ans, est réparti en moyenne ainsi :

En centre de formation :

19h d'Enseignement Professionnel, pratique et théorique,
8.5h d'Enseignement Général,
3.5h d'Accompagnement Personnalisé
soit **31h hebdomadaires**

En entreprise :

4 périodes de formation en milieu professionnel (PFMP) d'une durée de 3 ou 4 semaines chacune.
Soit, sur les 2 ans, **14 semaines** de stage en entreprise.

Sous contrat d'apprentissage, en 2^{ème} année de CAP, le temps en centre de formation est de 420 h annuelles, soit 12 à 13 semaines, en alternance, de septembre à juin. Elle s'organise ainsi:

19h de pratique et de théorie professionnelles,
13h d'Enseignement Général,
3h d'Accompagnement Personnalisé
soit **35h hebdomadaires** au CFA.

En entreprise, **6 périodes** de formation d'une fréquence de **4 à 6 semaines** de septembre à juin.
Soit, en ajoutant les mois de Juillet et d'Août, **39 semaines** par an dont 5 semaines de congés payés.



32 Rue du Plessis, 44606 Saint-Nazaire
02 40 22 38 50
www.boullouche.paysdeloire.e-lyco.fr
mail : ce.0440315d@ac-nantes.fr



LE MÉTIER

Le titulaire du CAP PAR participe à la "réalisation" dans le cadre de l'entreprise. Les activités principales sont exercées sur chantier.

Ces activités consistent à la mise en œuvre de peintures, revêtements collés, en façade, sur les murs intérieurs ou sur le sol.

Les matériaux utilisés, ayant pour fonction l'habillage et la décoration du cadre de vie, sont sous forme de :

- produits (peinture, produits semi épais, enduits, colles ...)
- revêtements muraux à coller (papiers peints, revêtements à peindre, vinyles, textiles en lés)
- revêtements de sol (dalles, lés textiles ou plastiques)



LE+

Les débouchés

Un titulaire du CAP PAR travaille sur tout type de chantiers et sites, dans différentes entreprises :

- artisanales en rénovation d'habitat ou en construction neuve
- en PME de service comme ouvrier qualifié
- intérimaire pour le secteur industriel
- attaché commercial chez un distributeur avec un supplément de formation

Poursuite d'études

Sous statut scolaire ou par alternance :

- Autre CAP du Bâtiment
- Bac Pro Aménagement Finition en bâtiment
- Brevet Professionnel Peintre applicateur de revêtement (par apprentissage)
- Mention Complémentaire Plaquiste
- Mention Complémentaire Solier



DU LYCÉE ANDRÉ BOULLOCHE :

La seconde année est accessible en apprentissage. L'élève est aidé en 1ère année dans ses stages en entreprise susceptible de le prendre comme apprenti.

Il sera formé pour être habilitable en travail en hauteur (MDS R408)

